

RESUME

Programmes de contrôle nationaux

Les quinze États membres et les États de l'AELE signataires de l'accord EEE¹ (Norvège, Islande et Liechtenstein) ont procédé au contrôle des résidus de pesticides dans des denrées alimentaires d'origine végétale. Dans l'ensemble, quelque 46 000 échantillons ont été analysés pour une moyenne de 145 pesticides différents. Environ 93 % des échantillons étudiés provenaient de produits, légumes et céréales frais (également surgelés), les quelque 7 % restants étant des produits transformés.

Dans 37 % des échantillons de fruits, légumes et céréales et de produits transformés, des résidus de pesticides ont été détectés à des niveaux égaux ou inférieurs à la limite maximale de résidus (LMR) (LMR nationale ou communautaire). Pour 3,6 % des échantillons, les teneurs en résidus dépassaient la LMR (LMR nationale ou communautaire). 60 % des échantillons ne contenaient aucun résidu de pesticides². Si l'on considère uniquement les produits frais, le pourcentage de dépassements de la LMR passe de 3,6 % à 3,9 % et le pourcentage des échantillons sans résidus est 59 %.

Aucune tendance générale n'apparaît clairement, sur les six dernières années, en ce qui concerne la présence de résidus. Le pourcentage d'échantillons ne contenant aucun résidu détectable a légèrement baissé par rapport aux années précédentes, tandis que celui des échantillons présentant une teneur en résidus égale ou inférieure à la LMR a augmenté en comparaison des années 1999 et 2000, les niveaux revenant ainsi à ce qu'ils étaient en 1996-1998. Le pourcentage de dépassements est en recul par rapport aux chiffres des deux dernières années, mais il est supérieur à celui constaté en 1996 - 1998.

En 2001, le pourcentage d'échantillons contenant des résidus multiples a fortement augmenté par comparaison avec les quatre années antérieures. Seuls les chiffres de 1996 étaient plus élevés, mais ils doivent être considérés avec prudence car ils ne proviennent que de 11 pays³.

En 2001, seul le nombre total d'échantillons contenant des résidus multiples peut être pris en considération et comparé aux années précédentes, mais pas la répartition dans les différentes catégories (échantillons contenant 2, 3, 4, etc. résidus), car les données fournies par un pays ayant analysé un nombre significatif d'échantillons étaient incomplètes.

Il est important de noter que la comparaison des résultats des années 1996 à 2001 doit s'effectuer avec une certaine prudence. Il faut tenir compte du fait que les données n'ont pas été collectées exactement dans les mêmes conditions. Un certain nombre de facteurs ont varié, comme le nombre de pays participants (passé de 16 à 18), la conception et les priorités des programmes nationaux (il se peut que l'échantillonnage ait été plus ou moins ciblé sur des problèmes spécifiques), le nombre total d'échantillons prélevés, la législation (un plus grand nombre de LMR communautaires harmonisées ont été fixées au cours des années, les LMR nationales peuvent avoir changé), ainsi que les capacités d'analyse des laboratoires, qui se sont renforcées.

En 2001, les pesticides le plus fréquemment observés ont fait l'objet de rapports distincts pour les fruits et légumes et pour les céréales. Comme les années précédentes, ce sont essentiellement des fongicides qui ont été trouvés sur les fruits et les légumes, tandis que les

¹ Accord sur l'Espace économique européen.

² Ce paragraphe concerne l'ensemble des échantillons analysés, y compris les produits transformés.

³ En 1997 et 1998, quinze pays sur seize ont fourni des données pour cette récapitulation ; en 1999, seize pays l'ont fait sur dix-sept ; en 2000 et 2001, les dix-huit pays ont tous fourni des données.

céréales contenaient principalement des insecticides. Les 10 pesticides les plus fréquents en 2001 étaient pratiquement les mêmes qu'en 2000 et correspondaient également, en majorité, à ceux détectés pendant la période 1996-1999. Toutefois, comme expliqué dans le rapport de 2000, cette situation résultait principalement d'une modification de la procédure de compte rendu en 2000, année où, pour la première fois, les rapports ont porté sur la fréquence relative de la présence de pesticides plutôt que sur sa fréquence en valeur absolue. Par voie de conséquence, les résidus détectés par des méthodes à résidu unique (chlorméquat, bromure inorganique) ont tendance à être plus présents.

Programme de contrôle coordonné par l'Union européenne

Dans le cadre d'un programme coordonné spécial, environ 9 800 échantillons prélevés sur cinq types de produits (pommes, tomates, laitues, fraises et raisins de table) ont été analysés afin de rechercher 36 pesticides différents. En comparaison des années précédentes, le programme s'est nettement étendu, surtout par le nombre de pesticides différents recherchés, mais aussi par le nombre de produits examinés. Bien que le nombre total d'échantillons requis dans le cadre du programme coordonné de l'Union soit constant (496 échantillons⁴ chaque année), les analyses réalisées en 2001 ont concerné environ deux fois plus d'échantillons que les années précédentes. Les cinq produits étaient les mêmes qu'en 1996 et les neuf pesticides analysés en 1996 faisaient partie des 36 qui ont fait l'objet du programme de 2001.

Il ressort des résultats que les produits analysés en 2001 sont tous des produits soumis à des applications fréquentes de produits phytopharmaceutiques, ce qui est conforme aux constatations de 1996 concernant les mêmes produits. 47 % des échantillons contenaient des résidus de l'un des 35⁵ pesticides dans une quantité inférieure ou égale à la LMR (nationale ou communautaire), laquelle a été dépassée dans 2,2 % des échantillons. Seuls 51 % des échantillons ne contenaient aucun résidu détectable.

Dans le cadre de ce programme coordonné, des résidus de l'un des 35 pesticides ont été le plus fréquemment détectés, dans une teneur inférieure ou égale à la LMR, dans les raisins de table (60 %), puis dans les fraises (51 %), les laitues (49 %), les pommes (47 %) et les tomates (33 %). Des quantités de résidus dépassant la LMR ont été trouvées le plus souvent dans les laitues (3,9 %), puis dans les fraises (3,3 %), les raisins de table (1,8 %), les tomates (1,5 %) et les pommes (1,1 %).

Parmi les 35 pesticides faisant l'objet du programme coordonné, les résidus du groupe manèbe sont ceux que l'on retrouve le plus souvent (16 %), suivis de l'iprodione (10,5 %), de la procymidone (10,4 %), du groupe bénomyl (8,7 %), du captane et du folpet (additionnés) (8,5 %), du chlorpyrifos (5,3 %), de l'endosulfan (4,2 %), de la vinclozoline (3,4 %) et du thiabendazole (3,0 %)⁶. Les autres pesticides ont été détectés dans des pourcentages inférieurs à 3 %.

Les résidus du groupe manèbe sont ceux qui ont dépassé le plus souvent les LMR (0,61 %), suivis du groupe bénomyl (0,44 %), de l'endosulfan (0,32 %), du dicofol et du méthamidophos (0,28 % chacun).

⁴ Y compris les États membres de l'Union et la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

⁵ 36 pesticides ont été analysés mais le captane et le folpet ont été groupés pour la comparaison avec la LMR, car celle-ci porte sur la somme du captane et du folpet.

⁶ Les pourcentages indiqués dans ce paragraphe tiennent compte de la somme des échantillons contenant des quantités égales ou inférieures à la LMR et supérieures à la LMR.

Dans ce programme coordonné, les résidus découverts dans la teneur la plus élevée dans un échantillon composite ont été ceux du groupe manèbe avec 31 mg/kg, le captane et le folpet (additionnés) avec 29,9 mg/kg, le chlorothalonil avec 14,8 mg/kg, le dichlofluanide avec 13 mg/kg, la vinclozoline avec 14,8 mg/kg et la procymidone avec 10,8 mg/kg. Ces valeurs extrêmement élevées ont toutes été détectées sur des laitues.

Les combinaisons pesticide/produit les plus importantes pour lesquelles des résidus détectables ont été trouvés à des niveaux inférieurs ou égaux et supérieurs à la LMR ont été les suivantes : groupe manèbe/laitue, groupe manèbe/raisins de table, iprodione/laitue et groupe bénomyl/fraises. Pour ce qui est des dépassements des LMR, les combinaisons pesticide/produit les plus importantes ont été groupe manèbe/laitue et groupe bénomyl/fraises.

Par rapport aux données de 1996, aucune tendance générale ne se dégage clairement des résultats obtenus pour les neuf pesticides analysés les deux années. Les pourcentages de valeurs égales ou inférieures à la LMR ont tendance à être plus élevés en 2001 qu'en 1996 ; en même temps, le taux de dépassement des LMR est inférieur en 2001. Toutefois, ce dernier dépend également du niveau auquel sont fixées les LMR, qui peut avoir changé entre 1996 et 2001.

Les évaluations de l'exposition chronique montrent que les valeurs de la DJA⁷ n'ont pas été dépassées pour ces combinaisons pesticide/produit. Toutefois, s'agissant de l'évaluation des risques aigus, il ressort des données que la DRA⁸ a été dépassée pour les combinaisons endosulfan/laitue (adultes et enfants en bas âge) et triazophos/pommes (enfants en bas âge). Il y a donc lieu de s'inquiéter car un risque pour la santé ne peut être exclu, surtout pour les enfants en bas âge, qui consomment ces produits en grandes quantités.

Assurance de la qualité et prélèvement d'échantillons

Les échantillons destinés aux programmes nationaux et au programme communautaire coordonné ont été prélevés auprès de différentes sources telles que les détaillants, les grossistes, les marchés, les points d'entrée et les industries de transformation. La plupart des pays disposent de plans nationaux de prélèvement d'échantillons qui prennent en considération, par exemple, les données de consommation, les chiffres de production, les proportions de produits importés et domestiques, ainsi que les risques (par exemple les résultats des années précédentes).

En ce qui concerne l'agrément des laboratoires, la situation ne s'est pas améliorée par rapport à 2000. L'agrément n'est terminé que dans 11 des 18 pays (environ 60 %). Dans les sept pays restants (40 %), l'agrément n'a été obtenu que par une partie des laboratoires, ou par aucun d'entre eux.

Environ 70 % des échantillons prélevés à des fins de contrôle dans l'Union européenne et dans les États de l'EEE (programmes nationaux et communautaire) ont été analysés par des laboratoires agréés pour les combinaisons pesticide/produit les plus importantes, alors qu'environ 30 % ont été analysés par des laboratoires qui n'étaient agréés que pour certaines combinaisons pesticide/produit ou ne l'étaient pas du tout. Toutefois, la majorité des pays participants ont indiqué qu'au moins 70 % des procédures de contrôle qualité de l'Union avaient été entièrement mises en œuvre, les 30 % restants l'ayant été partiellement dans la plupart des pays.

⁷ Dose journalière admissible.

⁸ Dose de référence aiguë.

Treize pays ont déclaré avoir pris part à des essais d'aptitude en 2001. Aucune information n'est disponible pour les cinq pays restants. Aucun essai communautaire n'ayant été organisé en 2001, la plupart des pays ont participé à des programmes comme FAPAS⁹ ou à des essais d'aptitude organisés à l'échelon national.

⁹ Food analysis performance assessment scheme, programme d'essais d'aptitude organisé par le Royaume-Uni